



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Tél : 04 79 37 35 37 - Fax : 04 79 37 36 07

FICHE D'ATTRIBUTION D'AIDE AUX FAMILLES

Conformément aux décisions prises lors du Comité Technique Paritaire (CTP) du 15 décembre 2005, une aide aux familles est versée en cas de décès d'un agent en activité au sein de la Ville et/ou du Ccas d'Ugine.

Aussi, afin de remettre à jour votre dossier personnel, vous êtes invités à compléter les données suivantes.

COLLECTIVITE

VILLE

CCAS

- JE SOUSSIGNE (E)

Nom _____

Prénom _____

Nom de naissance _____

- DESIGNER, EN CAS DE DECES, COMME BENEFICIAIRE DE L'AIDE AUX FAMILLES, LES PERSONNES DESIGNÉES CI-APRES, A PARTS ÉGALES

Noms et prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse actuelle

Toute demande de modification souhaitée devra être transmise au SRH sans délai.

Ugine, le

Signature :